



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Service Départemental de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 1^{er} mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annnonce de pluies verglaçantes Situation de vigilance : ORANGE

Arrêté préfectoral de ce jour et conseils de comportements

Compte-tenu des prévisions de Météo-France qui annoncent un phénomène de pluies verglaçantes demain en matinée et jusqu'en fin d'après-midi sur le département du Bas-Rhin,

la préfecture du Bas-Rhin vous adresse les conseils de comportements suivants :

- Dans la mesure du possible, reportez vos déplacements,
- Si vous devez vous déplacer, privilégiez les transports en commun,
- Si vous devez prendre la route, soyez très prudents et vigilants et renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès de Bison futé,
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place,
- Réduisez votre vitesse,
- Ne doublez pas et ne faites pas de gestes brusques,
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Enfin, par arrêté préfectoral de ce jour, les véhicules de plus de 7,5 T ne sont pas autorisés à effectuer des manœuvres de dépassement sur tous les axes du réseau routier national et leur vitesse est limitée à 80km/h, sans préjudice des limitations de vitesse plus restrictives, à compter de vendredi 2 mars à 7h.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de la situation :

- vigilance.meteofrance.com
- 05 67 22 95 00 (Météo-France, numéro non surtaxé).

--

Contact presse : Préfecture du Bas-Rhin - Aurélie CONTRECIVILE -
Chef du service de la communication interministérielle
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45
<http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

